Juriste ou avocat ? Le métier d'avocat est-il une finalité ?

Par **Marie96**, le **27/07/2018** à **09:55**

Bonjour,

Je vais entamer un master 2 en droit des affaires internationales dès septembre. A la fin de mon master, je souhaiterai arrêter mes études et rechercher un travail (ou stage) dans une multinationale en tant que juriste d'affaires internationales.

J'ai l'impression que devenir avocat est indispensable quand on fait du droit, et donc j'ai l'impression qu'il est mieux de devenir avocat d'affaires internationales plutôt que juriste d'affaires internationales.

Je n'ai pas envi de devenir avocat pour le moment. En effet, ça demande une certaine somme que je ne suis pas prête d'assumer pour le moment. De plus, au bout de 5 années d'études, j'aimerai pouvoir démarrer quelque chose de concret et me lancer dans le monde professionnel.
Y a-t-il des professionnels (ou tout simplement des personnes qui ont un avis sur la question) qui pourraient me conseiller sur la question? Peut-on avoir une carrière de juriste internationale sans passer par la case " avocat " ?
Y a-t-il des professionnels (ou tout simplement des personnes qui ont un avis sur la question) qui pourraient me conseiller sur la question? Peut-on avoir une carrière de juriste internationale sans passer par la case " avocat " ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **27/07/2018** à **10:58**

Bonjour

[citation] J'ai l'impression que devenir avocat est indispensable quand on fait du droit, [/citation]

Et encore un cliché ! On en parlait il n'y a pas longtemps sur ce sujet
http://www.juristudiant.com/forum/les-5-trucs-qui-prouvent-que-vous-etes-en-droit-t31671.html

Ce serait bien que les membres qui font un métier autre qu'avocat viennent témoigner.

En tout cas, il ne faut pas faire un métier qui ne vous attire pas.

Par **Xdrv**, le **27/07/2018** à **11:50**

Bonjour,

Tout dépend de vos aspirations mais en règle générale je crois que le titre d'avocat est, au sens du grand public et même de certains professionnels, un gage de fiabilité que la qualité de "juriste" n'offre pas forcément, à tort d'ailleurs car finalement la seule chose qui les sépare c'est bien souvent une note de synthèse et un grand oral, les connaissances spécifiques sont à priori les mêmes.

Après il y a une question de pouvoirs et de formalités : le titre d'avocat confère une plus grande liberté ne serait-ce que pour les mandats, les pouvoirs en signature, les démarches juridiques, etc que le juriste ne peut pas forcément accomplir seul.

Mais encore une fois cela dépend de ce que vous voulez faire, si vous voulez être juriste dans un groupe admettons ce ne sera pas à vous d'accomplir ces démarches donc aucun intérêt à être avocat si ce n'est pour donner du "cachet" à l'embauche.

Aussi l'avocat, conformément au principe d'indépendance, ne peux pas être salarié. A voir donc, s'il est salarié dans une multinationale, s'il peut se prévaloir de son titre d'avocat ou bien s'il convient de faire un choix.

En bref tout dépend mais à mon avis rien d'indispensable là dedans pour votre projet professionnel si ce n'est pour vous faciliter la tâche de recherche de job, et encore ..

Par **LouisDD**, le **27/07/2018** à **11:57**

A mon sens l’avocat c’est un juriste qui conseille et qui peut aller représenter en justice, si votre but c’est conseiller une entreprise, pas nécessairement besoin d’être avocat.

Par **Isidore Beautrelet**, le **27/07/2018** à **12:03**

[citation] la seule chose qui les sépare c'est bien souvent une note de synthèse et un grand oral [/citation]

Et surtout une formation sur la déontologie.
D'ailleurs les juristes d'entreprises à partir de huit années de pratique professionnelle peuvent devenir avocat après avoir passé un examen de contrôle des connaissances en déontologie et réglementation professionnelle.
(Voir article 98 3° et 98-1 du Décret n°91-1197 du 27 novembre 1991 organisant la profession d'avocat).

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **marianne76**, le **27/07/2018** à **13:59**

Bonjour
Il est évident qu'un avocat est avant tout un juriste
[citation]Aussi l'avocat, conformément au principe d'indépendance, ne peux pas être salarié.[/citation]
Si: dans un cabinet d'avocats il peut être salarié, en revanche effectivement si un avocat devient salarié dans une entreprise, il ne sera pas embauché comme avocat mais comme juriste ....Et l'on ne peut plus revendiquer d'ailleurs son titre car pour être avocat il faut être rattaché à un barreau

Par **Isidore Beautrelet**, le **27/07/2018** à **14:12**

Je remercie marianne pour cette précision qui méritait d'être faite.

Par **Visiteur**, le **27/07/2018** à **16:23**

[citation]A mon sens l'avocat c'est un juriste qui conseille et qui peut aller représenter en justice, si votre but c'est conseiller une entreprise, pas nécessairement besoin d'être avocat.[/citation]

Et encore: les juristes des collectivités sont là pour conseiller les services ET peuvent être amenés à aller plaider au tribunal (que ce soit dans des affaires administratives ou judiciaires) pour représenter les intérêts de la collectivité.

J'imagine qu'en entreprise, il doit y avoir des juristes qui peuvent être amenés à plaider pour représenter les intérêts de leur entreprise; toujours en lien avec un avocat cela dit.

Par **marianne76**, le **27/07/2018** à **16:33**

Bonjour
[citation] il doit y avoir des juristes qui peuvent être amenés à plaider pour représenter les intérêts de leur entreprise[/citation]
Pas au TGI déjà
Et au TA il ne s'agit pas d'une plaidoirie mais juste d'observations

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés